

# MULTIRISQUE ASSOCIATIONS



**La solution pour protéger votre association et ses membres : dirigeants, salariés et adhérents.**

L'assurance Multirisque associations MAAF protège votre association pour les dommages qu'elle peut causer aux tiers ou ceux qu'elle peut elle-même subir.

## 1 Vos responsabilités

- Responsabilité civile générale incluant la Responsabilité civile des dirigeants

## 2 Vos locaux et leur contenu

- Incendie et événements assimilés
- Dommages électriques
- Dégâts des eaux
- Évènements climatiques
- Bris des vitres, vitrines et enseignes
- Responsabilité civile du fait des locaux et des aménagements extérieurs
- Choc de véhicules

- Dommages aux aménagements extérieurs
- Vol, tentative de vol et vandalisme
- Bris de matériel et infection informatique

Vos garanties

Vos options

## 3 Vos tranquillités

### Tranquillité mobilité

- Dommages aux biens hors locaux
- Option vol des biens hors locaux

### Tranquillité financière

- Individuelle accidents
- Option pertes de revenus

### Tranquillité juridique

- Protection juridique association
- Option protection fiscale